

Observatoire Lorrain du Tourisme
au sein de Lorraine Tourisme
Abbaye des Prémontrés
BP 97
54 704 PONT-A-MOUSSON Cedex
Tél. : 03 83 80 77 86

Publication annuelle

« Les chiffres clés du tourisme dans le Grand Est »

Edition 2017

Cahier des Charges

« Les chiffres clés du tourisme 2016 dans le Grand Est » - édition 2017

Publication regroupant les principales données statistiques disponibles au niveau de la région Grand Est pour décrire l'économie touristique sous la forme :

D'une édition papier de 32 pages et d'une édition numérique de 32 pages.

Cible : 3 000 institutionnels, professionnels du tourisme et tout internaute à la recherche de données quantitatives ou qualitatives sur le tourisme dans le Grand Est.

1. Caractéristiques techniques du document :

Les caractéristiques techniques de l'édition papier sont les suivantes :

Titre : Les chiffres clés du tourisme 2016 dans le Grand Est
Document papier de 28 pages intérieures et 4 pages de couverture
Format fermé : 21 cm x 15 cm
Façonnage : spirales métalliques
Quadrichromie recto/verso
CM 250 g

Les caractéristiques techniques de l'édition numérique sont les suivantes :

Titre : Les chiffres clés du tourisme 2016 dans le Grand Est
Document numérique interactif de 28 pages intérieures et 4 pages de couverture, pour mise en ligne sur :

www.clicalsace.com

www.observatoire-tourisme-champagne-ardenne.com

www.observatoire-lorraine.fr

Ce document devra être facilement téléchargeable et imprimable.

2. Eléments à remettre :

1) Un devis détaillé comprenant les postes suivants :

➤ Création et maquette pour l'édition papier

Création d'une maquette (chiffres et données), mise en page au format 21cmx15cm, 28 pages recto-verso et 4 pages de couverture :

- Conception création du principe graphique de couverture et principe intérieur : la couverture comprendra des photos ainsi que trois pages de garde internes avec photos.
- Montage selon textes, données, photos et cartes fournis par nos soins
- Relecture et BAT, suivi commercial et suivi de production

La ligne graphique du document est à proposer pour un document clair et sobre.

La fourniture du document :

- fichier pdf 72 Dpi, poids inférieur à 500 Ko
- fichier 300 Dpi pouvant être modifié

➤ Création pour l'édition numérique

L'édition numérique résultera des choix graphiques arrêtés pour la version papier et devra se présenter sur le même format que l'édition papier (21cmx15cm)

- Conception création d'un document numérique, en format PDF, offrant une facilité de navigation, de téléchargement et d'impression

La fourniture du document :

- fichier pdf de moyenne résolution (150 dpi) et inférieur à 100 Mo

➤ **Impression brochure 28 + 4 pages, format 21 x 15 cm:**

- Couverture quadri recto verso sur CM 250 g, pelliculage mat recto
- 28 pages intérieures quadri recto verso sur CM 250 g
- Façonnage spirales métalliques
- Livraison en cinq points :
Conditionnement par paquets de 50 ex sous bande kraft, en colis de 200 ex. Chaque carton clairement identifié « Chiffres clés du tourisme dans le Grand Est -200 ex ». La répartition des quantités et des lieux de livraison (villes dans le Grand Est de la France) seront transmis après la signature du marché.

Budget pour 3000 exemplaires

2) Une maquette comprenant une proposition pour la couverture et pour deux pages intérieures

<http://www.observatoire-lorraine.fr/publications/chiffres-cles-du-tourisme-en-alsace-champagne-ardenne-lorraine-en-2015>

→Une page traitera les données présentées en page 6 de l'édition 2016 : le poids des nuitées par type d'hébergement en 2015

Données accessibles : <http://www.observatoire-lorraine.fr/publications/chiffres-cles-du-tourisme-en-alsace-champagne-ardenne-lorraine-en-2015>

→La seconde présentera les données relatives à la fréquentation des sites touristiques dans le Grand Est, sous forme de carte

Données accessibles : <http://www.observatoire-lorraine.fr/publications/carte-de-la-frequentation-des-sites-touristiques-en-alsace-champagne-ardenne-lorraine>

3) Un rétro planning général pour ces deux éditions

4) Le présent cahier des charges dûment paraphé et signé

3. Calendrier prévisionnel et délais de réalisation :

Edition papier :

Remise des éléments par l'Observatoire Lorrain du Tourisme : le 12 mai 2017

Livraison de la 1^{ère} maquette : le 29 mai 2017

Retours de l'OLT pour corrections à envisager sur la 1^{ère} maquette : le 2 juin 2017

Remise 2^{ème} épreuve : le 6 juin 2017

Le Bon à Tirer (version définitive, sans modification) devra être validé le 9 juin 2017

Livraison des éditions (papier et numérique) le 19 juin 2017

Edition numérique :

Même planning prévisionnel que l'édition papier.

4. Prix :

Les devis devront impérativement tenir compte des éléments suivants :

- les honoraires d'agence en un seul poste budgétaire,
- les frais de conception graphique PAO, création et maquette,
- les frais de réalisation jusqu'au stade du bon à tirer et l'impression,
- la fourniture de fichiers pdf :
 - 150 Dpi téléchargeables sur Internet (inférieur à 100 Mo),
 - 72 Dpi, poids inférieur à 500 Ko
 - 300 Dpi pouvant être modifié

5. Propriété :

La propriété artistique du document final restera à l'Agence d'Attractivité d'Alsace (AAA), au Comité Régional du Tourisme (CRT) de Champagne-Ardenne et à Lorraine Tourisme ainsi que tous documents intermédiaires. La création de l'ensemble des visuels est cédée libre de droits à l'AAA, au CRT de Champagne-Ardenne et à Lorraine Tourisme pour tous supports et pourra être utilisée par le Conseil Régional du Grand Est.

6. Sous-Traitance :

L'agence est libre de sous - traiter toute opération qu'elle désire. Toutefois, en aucun cas, le fait de sous-traiter ne justifiera un dépassement de devis, une qualité insuffisante ou un non-respect des délais.

7. Réception des offres :

Les entreprises intéressées par cette consultation devront faire parvenir leurs offres pour **le lundi 27 février 2017, avant 16h45**

Par envoi recommandé avec accusé de réception ou les déposer à l'Accueil de Lorraine Tourisme, Aile du Jardin, Abbaye des Prémontrés, BP 97, 54704 PONT A MOUSSON contre récépissé (du lundi au vendredi, entre 9h et 12h et entre 14h et 17h).

Les plis seront adressés à :

Monsieur le Directeur
Lorraine Tourisme
Aile du Jardin - Abbaye des Prémontrés
BP 97
54704 PONT-A-MOUSSON Cedex

Seuls seront ouverts les plis qui auront été réceptionnés avant les date et heure limites ci-dessus. Les enveloppes devront indiquer l'objet de la consultation « les Chiffres clés du tourisme dans le Grand Est ».

Il appartient au candidat de prendre les mesures nécessaires en ce sens pour tenir compte des délais d'acheminement.

Les dossiers dont l'avis de réception postale sera délivré après la date et heure limites fixées ci-dessus, ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée, seront également refusés. Ils seront renvoyés à leurs auteurs.

8. Indemnités versées aux candidats :

Il n'est pas prévu d'indemnité pour les candidats.

9. Modalités de règlement

Présentation des factures

Les factures afférentes aux paiements sont établies en un original et deux copies sur papier à en-tête du prestataire, et doivent comporter, outre les mentions sociales d'usage, les mentions suivantes :

- le nom et l'adresse du créancier,
- le numéro du compte bancaire ou postal à créditer,
- le montant hors TVA des prestations, le taux et le montant de la TVA,
- le montant total des prestations exécutées,
- le détail des prestations,
- la date d'établissement de la facture,
- la référence du bon de commande.

Lorraine Tourisme ne dispose pas de N° de TVA Intracommunautaire.

Règlement du prestataire

Le prestataire sera réglé une fois les prestations exécutées. Aucun versement d'acompte n'est prévu.

10. Dispositions générales :

Confidentialité

Les prestataires sont tenus au secret professionnel et à l'obligation de discrétion pour tout ce qui concerne les informations, documents, décisions dont ils auront connaissance durant l'exécution du contrat.

- Ils s'interdisent notamment toute communication écrite ou verbale sur ces sujets et toute remise de documents à des tiers sans l'accord préalable de Lorraine Tourisme.

Ils prendront toutes les précautions nécessaires et raisonnables, pour prévenir une divulgation interdite par leur personnel, notamment en mettant à leur charge une obligation de confidentialité. Les obligations ci-dessus stipulées se maintiendront au-delà de la fin du contrat.

Mauvaise exécution des prestations

Le non-respect par le prestataire de chacun des volets, des dispositions relatives à l'exécution des prestations de ceux-ci, peut entraîner selon la nature et l'importance des défauts, manques ou malfaçons constatés, le refus pur et simple de tout ou partie de la prestation que le prestataire devra effectuer à nouveau dans les plus brefs délais et à ses frais, sous peine d'application des articles des présentes relatifs aux pénalités et à la résiliation du contrat.

Pénalités de retard et de non-respect du conditionnement

En l'absence d'accord exprès de Lorraine Tourisme, en cas de non-respect des délais prévus, le prestataire concerné encourt, quinze jours après mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception restée infructueuse, des pénalités de retard de 0,50 % par jour de retard, calculées sur la base du montant des prestations du volet concerné.

11. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Pour tout complément d'information, vous pouvez contacter :

Madame Sarah Moyne, chargée d'études à l'Observatoire Lorrain du Tourisme
Tel : 03 83 80 77 86 – email : sarah.moyne@tourisme-lorraine.fr

ACCEPTATION DU CAHIER DES CHARGES

ENTREPRISE :

NOM DU SIGNATAIRE :

DATE :

SIGNATURE :